



DANS CE NUMÉRO

03 VIE LOCALE Les policiers municipaux ont intégré leur nouveau local / **04 VIE ASSOCIATIVE** Les associations vous informent / **06 VIE LOCALE** La plaine des sports / **08 JEUNESSE** Service civique / **09 CADRE DE VIE** Plus d'animations pour les Séniors / **10 SCOLAIRES** Quoi de neuf? / **11 INFOS PRATIQUES**

Direction de la publication: M. Dino Forté, Maire de Morlaàs - Mairie de Morlaàs - Place Ste Foy 64 160 Morlaàs - Tél. 05 59 33 40 41 - Fax 05 59 33 05 17 - www.mairie-morlaas.fr
Réalisation et mise en page: Agence Valeurs du Sud - Tél. 05 59 140 140 - **Imprimeur:** Imprimerie Perspective - Tél. 05 59 1496 24 - **Crédits photos:** Mairie de Morlaàs, associations, Fotolia, Office de Tourisme - © Toute reproduction de la maquette sans l'autorisation de l'Agence Valeurs du Sud est interdite.

Après plusieurs mois de travaux, les anciens locaux du musée municipal ont été réhabilités pour abriter le poste de police municipale.



Les policiers municipaux ont intégré leur nouveau local !

L'objectif poursuivi par la municipalité est de faciliter le contact et les relations entre la police municipale et les habitants de la commune. L'occasion de rappeler le rôle de la police municipale.

La police municipale assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Elle est placée sous l'autorité du maire qui est responsable, entre autres, de la sécurité des biens et des personnes sur sa commune. Le maire est chargé de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'État qui y sont relatifs.

À Morlaàs, le service est composé de trois policiers : un responsable de poste (Stéphane Dalidec) et deux brigadiers-chef principaux (Karine Trutat et Eric Lafitte). La police municipale et la gendarmerie nationale travaillent en étroite collaboration pour renforcer leur présence sur le terrain dans le domaine de la prévention et de la sécurité. Les champs d'application et les compé-

tences sont variés :

- Police de l'urbanisme
- Police de l'environnement
- Application des pouvoirs de Police
- Gestion de la vidéo protection
- Déclaration des chiens dangereux
- Gestion et application des arrêtés municipaux
- Exécution de constats d'insalubrité
- Acteur du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Surveillance des opérations funéraires
- Sécurité des manifestations et cérémonies
- Surveillance des écoles, collèges et des bâtiments communaux. ■



Le Poste de Police Municipale (Place Sainte Foy) est ouvert du lundi au vendredi de : 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 06 08 24 43 70

police.municipale@mairie-morlaas.fr

FRELONS ASIATIQUES

La commune prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques (uniquement). Si vous êtes concerné(e), vous devez signaler le nid au service de police municipale qui fera intervenir le prestataire le cas échéant.

TAEKWONDO

Pratiquer le Taekwondo selon vos envies ! Le club organise régulièrement des compétitions (techniques, combats), des stages (Taekwondo-Ski), et veut révéler le potentiel de chacun dans une ambiance conviviale.

Mardi-vendredi :

6-9 ans de 17h30-18h30

10-15 ans de 18h30-19h30

Adultes de 20h-21h30

Body-Taekwondo :

Mercredi de 18h45-19h45.



MORLAÀS ACCUEIL

L'Association Morlaàs Accueil a exposé une gamme de travaux réalisés par les adhérents dans ses ateliers d'encadrement, d'aquarelle, de couture et divers travaux d'aiguilles, du 7 juin au 17 juin à la bibliothèque, Place des Fors. Les inscriptions se feront fin septembre pour la période Octobre 2017 à Juin 2018.

☎ 05 59 33 41 46



NOUVEAU : HAPPINESS YOGA

Depuis mai, HAPPINESS YOGA vous propose des séances de Hatha Yoga : lundi 12 h 15, et samedi 10 h, salle Omnisports - lundi soir de 18 h 15 à 19 h 15 salle de gym de la salle polyvalente.

Venez découvrir les cours et préparer la rentrée de septembre.

☎ Page facebook Happinessyoga64 ou contacter happinessyoga64@gmail.com

INSERTION EMPLOI BÉARN ADOUR

L'Espace Métiers Aquitaine de Morlaàs organise en juin des ateliers destinés à la découverte des métiers le 08 juin : découverte des métiers du transport, le 19 juin : les métiers de la sécurité et aussi un atelier « orientation », « booster son CV » et enfin « repérer des entreprises ».

☎ 05 59 33 63 67



JOURNÉE DE L'ÉLEVAGE

Comme tous les 2 ans, la journée de l'élevage s'est déroulée à Morlaàs le samedi 1^{er} juillet de 9h à 17h, sur la Place de la Hourquie.

SECOURS CATHOLIQUE

- **Braderie**: 5 au 7 Juillet 2017 de 10h à 17h30.
- **Fermeture annuelle**: du 4 Août 12 h au 1^{er} septembre 9h30.
- **Braderie**: 6 au 8 septembre de 10h à 17h30.



CLUB DES JEUNES INSCRIPTIONS

Les inscriptions du Club des Jeunes se feront le lundi 12 septembre 2017 pour l'école de Musique et le mardi 13 septembre pour la pratique de la Danse Jazz, la Gym bien être et le Yoga dans les locaux du Club des Jeunes 38 place de la Hourquie à Morlaàs entre 17h et 19h30.



ANIMATIONS OFFICE DE TOURISME

Durant l'été, l'Office de Tourisme organise des sorties et animations :

- **Visites gratuites du portail de l'église Sainte-Foy** tous les mercredis à 14h.
- **Balades patrimoniales** : vous avez envie d'une balade accompagnée sur nos sentiers de randonnée tout en découvrant le patrimoine qui nous entoure? Inscrivez-vous vite, des sorties sont prévues avec Christine, raconteur de pays, sur Morlaàs (6 juillet, 31 août, 17 septembre), Lespourcy (22 juin, 13 juillet, 24 août) et Sedzère (12 et 19 octobre).
- **Marché de producteurs de pays** le 2 septembre à partir de 18h.
- **Journées du patrimoine** les 16 et 17 septembre.
- **Un concours de dessin** sur nos stations rando dessin est organisé pour toute la famille. Renseignez-vous, des cartes cadeaux sont à gagner!
- Également prévu : **des sorties initiation pêche.**

📍 www.paysdemorlaas-tourisme.fr
05 59 33 62 25

JUDO CLUB DE MORLAÀS

Les inscriptions Judo débiteront à compter du lundi 04 septembre, tous les jours de 17 à 19 h, dans le Dojo de la salle omnisports.

Les cours reprendront à compter du 11 septembre pour les anciens licenciés et à compter du 18 septembre pour les débutants.



La Plaine des sports sera opérationnelle en septembre !

Les travaux de la Plaine des sports sont en cours d'achèvement. Les bâtiments sont quasiment terminés ainsi que les terrains. Les aménagements extérieurs, et notamment le parcours sportif seront finalisés pendant l'été.



Des équipements variés...

La Plaine des Sports comprend en extérieur :

- Un terrain d'honneur pour le rugby en gazon naturel
- Un terrain synthétique comprenant une aire de jeu rugby à XV (dimension : 60x100) et 2 aires de jeu football à 8 (dimension : 40x60)
- Un terrain d'entraînement en gazon naturel (dimensions : 78x67)

■ Un parcours sportif de 1200 m avec deux aires de fitness en plein air
Pour les bâtiments :

- Des tribunes de 180 places côté football et 632 places côté rugby
- À l'étage également sont aménagées deux salles de musculation de 48 m² chacune
- Au rez-de-chaussée les sportifs auront accès à :
 - 4 vestiaires de 60 m²
 - Une salle de réunion de 100 m²

- Une infirmerie de 20 m²
- Un bureau de 20 m²
- Un vestiaire arbitre de 18 m²
- Une salle de musculation de 65 m²
- Des sanitaires, rangements...

...Pour des usages multiples

Les différents équipements sportifs seront utilisés par les clubs USM et FAMEB. Le parcours sportif sera en libre accès. ■

LES DERNIÈRES INSTALLATIONS

PIZZERIA LA GONDOLA

Rue Baratnau (galerie marchande Intermarché).

Ouvert du mercredi au samedi, le soir à emporter, le vendredi midi sur place et à emporter. Tél. : 05 59 71 32 72

23 SEPTEMBRE : INAUGURATION

L'inauguration de la Plaine des Sports aura lieu le samedi 23 septembre. Tous les habitants sont cordialement invités à visiter l'ensemble de ces nouveaux locaux et d'assister à des rencontres amicales ou officielles. Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement, sur le site internet de la commune notamment.

PARASITES

Lutte contre les termites : des règles à respecter

Les termites, insectes xylophages, peuvent occasionner des dégâts importants dans les bâtiments. Pour tenter de limiter leur prolifération, des mesures sont prises pour obliger propriétaires ou occupants à déclarer leur présence. Le dispositif législatif mis en place fixe les responsabilités de chacun vis-à-vis de la lutte contre les insectes : propriétaires et occupants d'immeubles, l'État, professionnels et les communes.

Obligation de déclaration des foyers infestés par les termites



Dès qu'il a connaissance de la présence de termites, l'occupant de l'immeuble contaminé, ou à défaut le propriétaire, est tenu d'en effectuer la déclaration en mairie dans le mois suivant les constatations (cerfa n°12010*02 – informations sur service-public.fr). Cette déclaration précise l'identité

du déclarant, les éléments d'identification de l'immeuble, les indices révélateurs de la présence de termites, elle est datée et signée.

Mise en œuvre par les communes des moyens de lutte contre les termites.

Les conseils municipaux peuvent alors déterminer, par délibération, les secteurs du territoire communal dans lesquels le maire peut enjoindre aux propriétaires de procéder dans les 6 mois à la recherche de termites et aux travaux d'éradication si nécessaire.

Zonage départemental des foyers infestés par les termites

Lorsque dans une ou plusieurs communes, des foyers sont identifiés, un arrêté préfectoral détermine les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. Cet arrêté est pris après consultation des conseillers municipaux. Il est consultable dans les mairies des zones concernées ainsi qu'à la Préfecture. Le département est considéré comme « partiellement termité ». Code de la construction de et de l'habitation : articles, L133-1 à L133-6, L271-4 R*133-1 à R*133-8 ■

CITOYENNETÉ

Dégradations de l'espace public : tous concernés



Certains secteurs de la commune sont parfois soumis à dégradation ou incivilités : signalétique abîmée, déchets ou débris de verre non évacués... L'équipe environnement des services techniques effectue des rondes très régulières afin de nettoyer les espaces publics, notamment à proximité des établissements scolaires. La police municipale réalise également des sorties en soirée. Cependant, certaines situations, dans des zones moins fréquentées peuvent perdurer, faute de signalement.

Si vous constatez des dégradations ou des débris, n'hésitez pas à le signaler en mairie :

**logistique@mairie-morlaas.fr ou
police.municipale@mairie-morlaas.fr**





Léo et Léna, volontaires en service civique.



Ateliers jardinage à l'Arrayade.

Les services civiques : point d'étape

La commune de Morlaàs a tenté l'aventure des services civiques en début d'année pour 6 mois. Léna et Léo, les deux jeunes volontaires sélectionnés témoignent de l'avancée de leurs missions.

Nous avons débuté notre service civique le 7 Mars 2017, avec deux missions principales : identifier les besoins des jeunes et favoriser le lien intergénérationnel sur la commune.

Nous avons commencé par étudier la répartition de la population morlanaise et identifier les associations existantes sur Morlaàs que nous avons ensuite rencontrées. Afin de recueillir les besoins des jeunes nous avons choisi de procéder par questionnaire en créant un lien sur un groupe Facebook. Les retours n'étant pas satisfaisants, nous avons décidé d'aller directement à la rencontre des jeunes. Nous sommes alors intervenus au sein du collège de Morlaàs où nous avons recueilli plus de 120 réponses à nos questionnaires. Nous nous sommes également rendus sur l'atelier jeune à Higuères-Souye et accompagné une sortie Karting et Laser Game avec l'Espace Jeunes de la Communauté de Communes.

Parallèlement, nous sommes intervenus à la Résidence l'Arrayade pour expliquer notre mission et proposer un projet aux résidents. Nous avons organisé le 14 juin un atelier jardinage réunissant des jeunes de l'Espace Jeunes et des résidents. L'objectif était de

créer un véritable moment de partage et de convivialité entre les deux générations.

Pour aller à la rencontre des personnes âgées, nous avons également participé à une tournée de livraison des repas par la commune.

En parallèle nous avons réalisé un flyer présentant le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle par la mobilité et un prospectus descriptif de notre mission que nous remettons à toutes les personnes que nous sommes amenés à rencontrer. Nous étudions également la possibilité de créer un conseil Jeune à Morlaàs, avec notre tuteur Pierre Laurent et l'élu référent, Joël Ségot.

Ateliers et chantiers jeunes

Chaque été, la commune propose de faire découvrir à quelques jeunes le monde du travail, en les amenant à réaliser un projet collectif, d'intérêt général. Ce sont les ateliers jeunes pour les moins de 18 ans (10 au 13 Juillet 2017) et le chantier jeunes pour les plus de 18 ans (31 Juillet au 4 Août). ■

☎ **Pierre Laurent au 06 09 52 61 87**
ou accueil.jeune@laposte.net

Nouveau dispositif d'insertion professionnelle: la Garantie Jeunes



Créée par la loi travail du 8 août 2016 et effective depuis le 1^{er} janvier 2017, la Garantie Jeunes est un dispositif ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans vivant dans des conditions de ressources précaires, ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation. Ils peuvent bénéficier d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie: accompagnement collectif, suivi personnalisé et individuel, immersion en entreprise. En complément, le jeune peut bénéficier d'une allocation. Cette Garantie Jeunes se matérialise par la signature d'un contrat avec la Mission Locale pour un engagement de 12 mois.

☎ **À Morlaàs: IEBA - 05 59 33 63 67 - contact@ieba64.com**

Toujours plus d'animations pour les seniors

« Oser le temps pour soi » en s'offrant des moments de détente et de plaisir que l'on a choisi. « Oser vivre le présent avec curiosité » en évitant la routine et ses habitudes. Comment bien vivre sa retraite et ses années seniors ? Le CCAS de Morlaàs développe les partenariats afin de proposer des activités diverses autour du « bien vieillir ».

Des séances « Bien vivre son âge - Équilibre et vous » seront proposées par l'ASPEPT aux résidents de l'Arrayade. Au programme, des échanges sur les accidents domestiques, le sommeil, l'équilibre alimentaire, l'hygiène bucco-dentaire... Pour l'ensemble des seniors de la commune, ce seront des ateliers du « bien vieillir » qui aborderont des thématiques aussi diverses que l'alimentation, le sommeil, les médi-



caments... Les préretraités ne sont pas en reste avec une série de réunions animées par le CIA-PA en juin dans le cadre du programme « Avenir Retraite ». ■



SORTIE SENIORS DU 17 MAI

Ils étaient 55 à prendre le bus communal, le 17 mai pour la première sortie de l'année.

Accompagnés par Pierrette Lassegnore, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et Laure Soudar Responsable Administrative du CCAS, ils ont pris le chemin du Pays Basque intérieur avec la visite d'une salaison de jambons à St Jean le Vieux et dégustation de différents produits. Ensuite à Saint Etienne de Baïgorry le déjeuner d'excellente qualité a régalé les papilles dans un très agréable moment de convivialité.

L'après-midi visite de l'église de St Etienne de Baïgorry et surtout de l'orgue magnifique. Une audition fort agréable a permis une pause détente tout en musique pour les participants.

Pour terminer cette journée déjà bien remplie, le groupe s'est dirigé vers St Jean Pied de Port où la visite guidée en petit train de la vieille ville et de la citadelle a permis de découvrir des endroits surprenants et des vues superbes sur le pays basque profond.

EQUIPEMENT

L'Arrayade se modernise

Désormais « résidence autonomie », le foyer-logement l'Arrayade comprend 13 appartements (T1 et T1bis) pour personnes âgées autonomes. La structure a été récemment équipée d'un système d'interphonie à l'entrée, permettant de sécuriser l'accès au bâtiment. Les résidents peuvent ainsi directement ouvrir la porte d'entrée depuis leur appartement. Par ailleurs, les personnes âgées ont été équipées de détecteurs de chute et d'appels malades par Présence Verte. Le CCAS a bénéficié de subvention de la CARSAT pour ces investissements.

✚ Pour plus d'informations sur la résidence, la visiter ou s'inscrire pour l'attribution d'un logement, vous pouvez joindre le CCAS au 05 59 33 00 60 ou ccas@mairie-morlaas.fr.



TEMPS SCOLAIRE

QUEL AVENIR POUR LES ACTIVITÉ PÉRI EDUCATIVES ?

La commune de Morlaàs a mis en place un temps scolaire à 4 jours ½ à la rentrée 2014.



Cette organisation a été reconduite en février par l'Inspection d'académie pour une durée de 3 ans, après avis favorable des 3 conseils d'école. En parallèle, un Projet Éducatif De Territoire a été élaboré en concertation entre les parents d'élèves, les

enseignants et les services municipaux. Il fixe les axes pédagogiques pour la période 2015-2018.

Lors du Comité de Pilotage d'avril 2017, des échanges ont eu lieu sur l'évaluation du PEDT. Si les enseignants s'accordent à reconnaître le bénéfice de répartir les apprentissages fondamentaux sur 5 matinées (sauf pour la maternelle), la question de la fatigue des enfants a été abordée à plusieurs reprises. Tout en reconnaissant la qualité des activités, il est souligné que les sollicitations continues nuisent à la concentration des élèves l'après-midi.

La question de l'organisation du temps scolaire devrait se poser de nouveau pour la rentrée 2018. Une nouvelle concertation sera donc menée au cours de l'année scolaire 2017-2018 afin de trouver, en fonction de la teneur des textes législatifs à venir, la meilleure organisation pour la qualité des apprentissages.

MORLAÀS, COMMUNE PILOTE DU PROGRAMME « MANGER BIO ET LOCAL À LA CANTINE »



L'Association des Maires des Pyrénées Atlantiques a signé une convention avec le Conseil Départemental 64 pour favoriser l'introduction des produits bio et locaux dans les cantines scolaires, sur le modèle de l'opération menée dans les collèges. Neuf territoires pilotes ont été identifiés, dont le restaurant scolaire de Morlaàs. Il s'agit de faire un état des lieux des pratiques actuelles et d'identifier des voies d'amélioration, tout en contenant le budget. Des rencontres techniques et des formations spécifiques sont également prévues afin

d'accompagner les équipes à cette évolution.



252 €

par enfant, c'est le coût des activités péri éducatives pour la commune. Le fonds de soutien versé par l'État est de 50 € par enfant.

7,40 €

c'est le coût, pour la commune, d'un repas pris à la cantine. Le prix facturé aux familles est de 3,65 €.

TRANSPORTS SCOLAIRES

QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE ?



Nouveaux horaires pour les lycéens : les lignes SCOLARIS qui desservent les lycées de Pau (lignes 500 et 502) ne passeront plus par la Place de la Hourquie mais suivront un itinéraire

identique à celui de la ligne P22.

Les horaires seront donc légèrement modifiés à la rentrée. Une hausse des tarifs est également annoncée : 55 euros/ an pour voyager en illimité sur les lignes IDELIS.

L'abonnement scolaire se prend à tout moment, en boutique ou en ligne : www.reseau-idelis.com

Vous trouverez sur le site internet toutes les informations sur les trajets, les horaires et les abonnements.

INFOS ÉCOLES

Rentrée des classes : lundi 4 septembre

■ Ecole maternelle

La rentrée de la maternelle se fera le lundi 4 septembre à 8H30. Pour les toutes petites sections et petites sections qui entrent à l'école pour la première fois, nous avons prévu une rentrée échelonnée pour pouvoir consacrer plus de temps à chaque élève. Vous pouvez consulter le planning de rentrée à l'entrée de l'école ou sur le site de l'école www.matermorlaas.free.fr

■ Ecole Jean Moulin

05 59 33 01 82

<http://jeanmoulinmorlaas64.blogspot.fr/>

■ Ecole André Sourdaà

05 59 84 70 55

EXTRASCOLAIRE

Pour les mercredis et les vacances scolaires, la Communauté de Communes Nord Est Béarn propose des activités variées de 3 à 16 ans.



Plus d'informations sur :
cc-paysdemorlaas.fr (rubrique jeunesse)

ÉCOLE DE DANSE CLASSIQUE

Les cours reprendront le lundi 18 septembre. Les inscriptions se feront lundi 11 septembre et mardi 12 septembre de 17h à 20h à la salle de danse.

ERRATUM PISCINE

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro. Les tarifs n'ont pas été mis à jour :

■ Adulte (16 ans et plus)	3,70 €
■ Enfant (6-15 ans)	1,30 €
■ Moins de 6 ans	gratuit
■ Abonnement Adulte (10 séances)	30 €
■ Abonnement Enfant (10 séances)	10 €
■ Cours de natation à la séance (entrée comprise)	8 €
■ Cours de natation forfait 5 cours (entrée comprise)	35 €
■ Séance d'aquagym (entrée comprise) à l'unité	8 €
■ Séance d'aquagym (entrée comprise) 5 séances	35 €

FERMETURE ANNUELLE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 15 juillet, ainsi que du 16 au 19 août.

CONSEIL MUNICIPAL 4 AVRIL 2017

ADMINISTRATION GENERALE

- Convention Service Urbanisme Intercommunal

PATRIMOINE

- Cession d'un terrain en vue de la création d'une gendarmerie
- Acquisitions foncières

EQUIPEMENT

- SDEPA - Eclairage parking Plaine des Sports

FINANCES

- Tarifs spectacle de danse
- Redevance d'occupation du domaine public - fête foraine
- Clôture de l'AP/CP salle

polyvalente

- Modification de l'AP/CP Plaine des sports

BUDGET GENERAL

- Affectation du résultat
- Subventions
- Conventions financières
- Vote du taux des impôts locaux
- Budget Primitif 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT

- Affectation du résultat
- Vote de la redevance assainissement
- Budget Primitif 2017

BUDGET TRANSPORT

- Report de résultat
- Vote du Budget Primitif

CONSEIL MUNICIPAL 6 JUIN 2017

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Modification des délégations
- Rapport d'activité du CCAS

EMPLOI

- Mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire

FINANCES

- Redevance d'occupation du domaine public
- Décision modificative
- Taxe locale sur la

publicité extérieure

- Durée d'amortissement des immobilisations
- Tarifs restaurant scolaire et garderie
- Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles
- Tarifs école de danse
- Mise à disposition du trinquet au pelotari club pour les tournois
- Reprise du matériel et mobilier SAS MOCI.

À VOS AGENDAS !



Vous pouvez être informé(e) par mail ou sms des animations proposées par la commune. Inscrivez-vous en mairie ou sur www.mairie-morlaas.fr

Animations & manifestations

3^e trimestre 2017

DATE	ANIMATION	HORAIRE	LIEU
Samedi 8 juillet	Vente de livres déclassés	10h à 12h	Bibliothèque
Samedi 8 juillet	Concert de fin d'année de l'Espace Mayou	15h	Salle polyvalente
Dimanche 9 juillet	Vide grenier et vide-garage du Moto Club du Béarn	8h à 19h	Place Hourquie sous arbres
Dimanche 9 juillet	Cérémonie commémorative Les fusillés de Berlanne	De 9h à 12h	Commémorations à Monassut, Souye, Berlanne et messe à Morlaàs
Mardi 11 juillet	Don du sang	14h à 19h	Salle de réception
Mercredi 12 juillet	Passage du tour de France		
Mercredi 19 juillet	Concert de musique baroque	20h30	Eglise S ^{te} Foy
Jeudi 20 Juillet	Sortie seniors	Journée	Informations CCAS
25 au 27 août	Festival les Pyrénéennes par Festiv'Morlaàs	Journée	Place S ^{te} Foy
Samedi 2 sept.	Repas Fermier	14h à 19h	Place S ^{te} Foy
Mardi 5 septembre	Don du sang	14h à 19h	Salle de réception
Du 9 septembre au 24 octobre	Exposition "jardiner naturellement"	Horaires d'ouverture	Bibliothèque
Mercredi 13 sept.	Atelier origami (sur inscriptions)	15h	Bibliothèque
Samedi 16 sept.	Sortie organisée par la commission culture à l'occasion de la journée du patrimoine	7h	Place S ^{te} Foy
Samedi 16 sept.	Journée du Patrimoine - Office de Tourisme	13h à 18h	Salle de théâtre
Du 20 septembre au 18 octobre	Exposition "zéro pesticide dans nos jardins"	Horaires d'ouverture	Bibliothèque
Samedi 23 sept.	Inauguration Plaine des Sports	Journée	Plaine des Sports
Samedi 23 sept.	Jumbo de l'Arimoc	17h à 19h	Salle des fêtes de Berlanne
Vendredi 29 sept.	Atelier compost, purins, paillage (Siectom)	18h	Bibliothèque
Du 3 au 17 octobre	Exposition de la Palette Morlanaise	Journée	Salle conférences
Du 6 au 8 octobre	Fêtes de Morlaàs		Hourquie / Mairie

Sortez !